



MAIRIE  
DE  
MONTRY

CHARENTE-MARITIME

17220 MONTROY

Tél. 05 46 55 02 98  
Fax : 05 46 55 07 42  
[mairie@montroy.fr](mailto:mairie@montroy.fr)

Aux membres du Conseil d'administration du CCAS  
Pour affichage

Montroy, le 3 mars 2020

### REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration du CCAS sont invités à assister à la réunion qui se tiendra :

**Le jeudi 12 mars 2020 à 19h30 – salle du Conseil municipal à la mairie**

1. Approbation du compte de gestion 2019
2. Approbation du compte administratif 2019
3. Signature d'une convention avec le Préfet de Charente-Maritime et le CCAS de MONTROY pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire

Questions diverses :

- Préparation du budget 2020
- Compte rendu d'activité

Le Président  
Jonathan KUHN